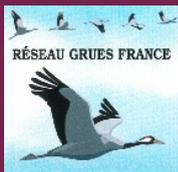


LA GRUE CENDRÉE EN FRANCE

Migration et hivernage

Saison 2017-2018

Formidable migratrice, la Grue cendrée est un oiseau suscitant l'admiration de nombreux observateurs. Les nouveaux outils de saisie en ligne des observations ornithologiques permettent de suivre en temps réel la migration de cette espèce. Grâce à ces données, il est aisé de rédiger cette synthèse qui retrace succinctement la migration et fait un point précis sur les effectifs hivernants de notre pays pour cette saison 2017-2018. Merci ainsi à tous les observateurs !



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
CHAMPAGNE-ARDENNE

LA GRUE CENDRÉE



La Grue cendrée *Grus grus* est présente dans une grande partie de l'Europe. Elle mesure entre 1 m et 1,20 m de haut pour 2 m à 2,20 m d'envergure ce qui fait d'elle l'un des plus grands oiseaux d'Europe. Sa masse se situe entre 4 et 6 kg. Le plumage est majoritairement cendré mais il existe chez l'adulte des zones contrastées comme la tête (blanc, noir et rouge). Le jeune est entièrement brunâtre, ce qui permet de le distinguer facilement. La zone rouge

présente sur la tête des adultes s'explique par l'absence de plume. Un tissu érectile fortement irrigué en sang est responsable de cette teinte rouge, dont la dimension et l'éclat sont variables selon l'état d'excitation de l'oiseau.

Alimentation

Le régime de la grue est très diversifié et varie fortement selon la saison, avec une dominante animale en période de reproduction (mollusques et vers, insectes, petits vertébrés comme les grenouilles) et plutôt végétale (herbes tendres, graines, plantes aquatiques, baies, racines) lors des migrations et de l'hivernage. Elle fréquente ainsi les zones humides, les friches, les prairies et les cultures pour s'alimenter.



Reproduction



La très grande majorité de la population qui migre par la France niche en Suède, en Norvège, en Finlande, dans les pays baltes, en Pologne et en Allemagne. L'espèce niche aussi de nouveau en France et en particulier en Lorraine où une petite population est suivie de près par des passionnés. Jusqu'au début du 19ème siècle, la grue était vraisemblablement un nicheur plus répandu en France. Sa régression doit sans doute beaucoup aux persécutions liées à la chasse puisqu'elle ne fut protégée qu'au milieu des années 1960. La destruction à grande échelle des zones humides où elle établit son nid limite à présent considérablement les possibilités de reconquête de son aire

de répartition d'antan. Le nid est construit au sol dans une zone entourée d'eau. Deux œufs (très exceptionnellement 3) sont couvés 30 jours. Les jeunes quittent rapidement le nid après l'éclosion et volent à l'âge de 90 jours environ.

Migration et hivernage

La migration d'automne est largement déterminée par des conditions climatiques limitant l'accès aux ressources alimentaires. Quand l'hiver s'installe sur le nord de l'Europe, la neige, le gel des sols et des eaux empêchent les grues de trouver leur nourriture. Elles se dirigent donc vers le sud-ouest. Si la nourriture est disponible en Allemagne, une partie d'entre elles y passeront l'hiver. L'Espagne est le pays qui accueille le plus de grues en hiver, avec un peu moins de la moitié de la population hivernante, mais les sites d'hivernage français (Lorraine, Champagne, grand centre de la France, Aquitaine) accueillent désormais une part importante de cette population, talonnant l'Espagne.

Au retour, la pulsion hormonale préluant à la période de reproduction est le déterminant majeur de la migration vers les sites de nidification.

© Jean-Pierre Formet



MIGRATION POSTNUPTIALE 2017

Les mois de juillet et août sont moins riches en observations qu'habituellement. Le lac du Der est certes fréquenté mais il faut attendre septembre pour que d'autres sites soient concernés. Une grue est posée à l'Étang de Lussat dans la Creuse. Durant ce mois, 20 départements sont concernés par des grues en migration. Début octobre, les rassemblements sont déjà nombreux en Allemagne et en Suède.

Premiers départs marqués depuis l'Allemagne

(du 15 au 21 octobre)

Bien que les vents soient contraires, le beau temps incite les grues à partir en migration. Preuve de ces mouvements, le 18 octobre, ce sont autour de 3 500 grues qui sont stationnées en Champagne. Dès le 19, la migration s'intensifie : 37 000 grues sont comptabilisées en fin de journée juste avant leur arrivée en France. Le 20 octobre, 2 grues sont déjà arrivées à Tarifa à l'extrême sud de l'Espagne.

Départs massifs

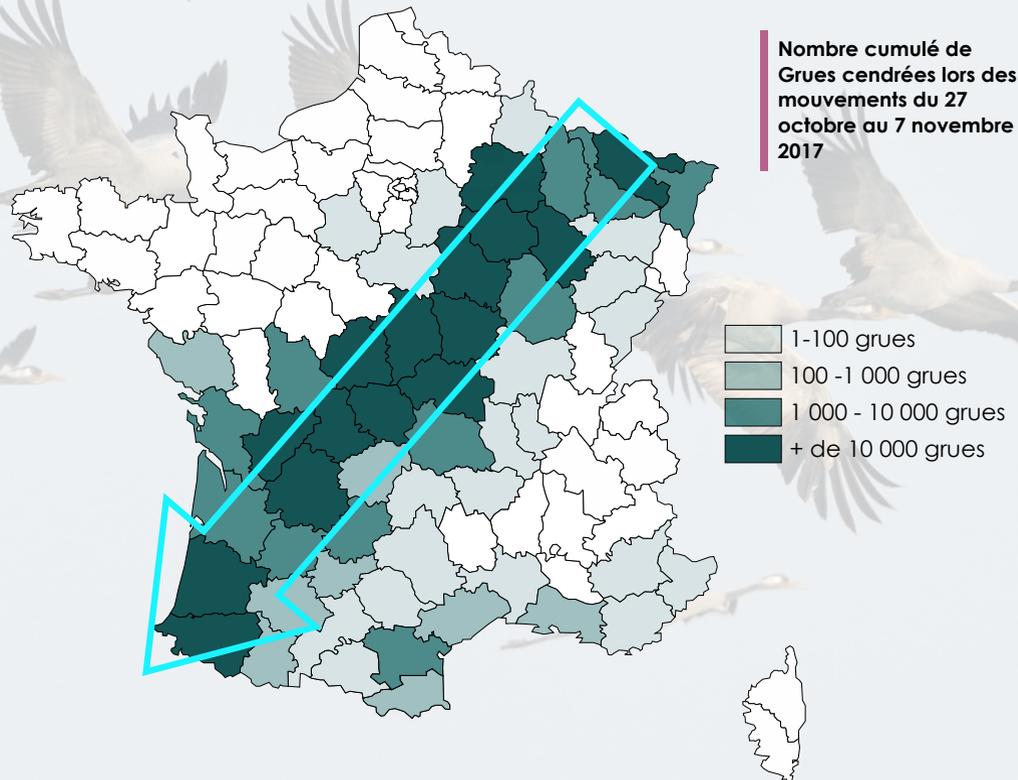
(du 27 octobre au 7 novembre)

Après quelques mouvements au sein du territoire français, dont des mouvements au bord de la Méditerranée, de nouvelles arrivées se produisent depuis l'Allemagne. Durant cette période, ce sont au moins 115 000 grues qui franchissent la frontière française. La journée la plus importante est le 30 octobre, avec plus de 45 000 grues comptabilisées en migration en Allemagne. Ces mouvements ont un effet immédiat sur les effectifs stationnés : plus de 49 000 grues au Lac du Der, plus de 1 000 sur un site dans le Cher, plus de 12 000 à Arjuzanx (40), 950 sur le site de Lachaussée (55) et de Puydarrieux (65), 450 sur le site de Saint-Denis-du-Payré (85). En Espagne, le 5 novembre, 75 000 grues sont déjà dénombrées dont 20 000 dans la région d'Estrémadure.

Une longue période de migration quotidienne

(du 8 novembre au 14 janvier)

Lors de cette longue période, les mouvements sont journaliers et le flux assez régulier. Cette migration est difficile à suivre et les effectifs semblent très largement sous-estimés. Les dortoirs sont perturbés dans le sud-ouest en raison d'une sécheresse persistante en début de période. Les grues déplacent alors en partie leurs dortoirs pour gagner des zones plus favorables. La présence d'eau est en effet un élément important pour les grues. A l'opposé, en fin de période, des inondations concernent une grande partie du pays. Des dortoirs se constituent alors sur celles-ci, compliquant les comptages sur les sites habituels. Le sud-ouest est concerné tout comme le nord-est.



Bilan de la migration postnuptiale | 2017

Lors de la migration postnuptiale, ce sont au moins 200 000 grues qui ont été observées en migration active. Une partie des oiseaux nous échappe totalement compte tenu des mouvements nocturnes fréquents.

HIVERNAGE 2017-2018

Le début d'hiver débute dans les normes, le froid n'arrivant qu'en février. L'hivernage français s'élève cette année à **79 380 grues** soit quasiment deux fois moins qu'en 2017 (148 710). L'effectif est sous-estimé en raison des nombreuses inondations qui ont entraîné une multiplication des dortoirs sur des sites inhabituels ne faisant pas l'objet de dénombrement. La tendance est tout de même à la baisse notamment en raison de la diminution de la disponibilité alimentaire (en particulier dans le sud-ouest). Il faut remonter à 2009 pour retrouver un niveau d'hivernage français aussi faible. Cependant, près de 30 000 grues ayant exceptionnellement passé l'hiver en Allemagne, le cumul avec les effectifs français atteint un niveau conforme aux moyennes observées dans les 10 dernières années au nord des Pyrénées.

Lorraine

Ce sont au minimum **9 000 grues** en hivernage qui ont été dénombrées, réparties sur 10 sites soit un total proche des deux dernières années. La Meuse accueille une nouvelle fois la majorité des effectifs avec 4 000 grues. La Moselle accueille 2 675 grues et la Meurthe-et-Moselle, 2 300. A noter que des grues ont très probablement échappé au comptage cette année en raison des inondations qui ont favorisé la création de multiples dortoirs disséminés.



Champagne-Ardenne

L'hivernage régional est en baisse par rapport à l'an dernier, avec **18 100 grues** (contre 26 135 en 2017). Cet effectif est probablement très sous-estimé en raison des inondations. Certaines grues ont préféré constituer leurs dortoirs sur ces dernières plutôt que sur les sites habituels. Le Lac du Der accueille à lui seul la quasi-totalité des effectifs dénombrés avec 16 840 individus devenant le principal site d'hivernage français cette année.



Centre de la France (Bourgogne, Centre, Auvergne, Limousin)

Hivernage en forte baisse cette année avec **10 600 grues** contre plus de 23 000 en 2017 ! La dynamique de ces dernières années connaît donc un coup d'arrêt brutal. Dans le détail et par départements : 4 555 grues dans l'Indre, 2 700 dans la Nièvre, 2 300 dans le Cher et 900 dans l'Allier. Pas d'hivernage cette année dans la Creuse.



Aquitaine

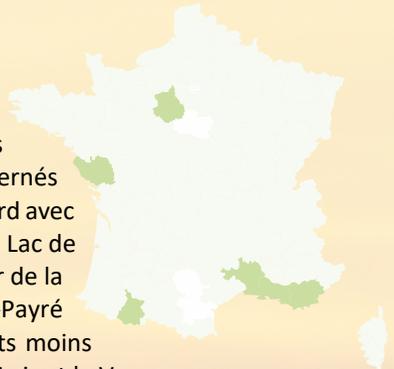
Forte baisse également en Aquitaine puisqu'environ **22 000 grues** ont été dénombrées lors du comptage de mi-janvier 2018 (contre 68 800 en 2017) même si on estime à 15 000 le nombre de grues supplémentaires présentes dans le secteur. Le site d'Arjuzanx est toujours le principal site d'accueil mais l'effectif s'effondre avec seulement 12 800 grues. Le site de Captieux abrite seulement 1 065 individus, la réserve de l'Etang de Cousseau 3 085 grues, le site de Saint-Martin-de-Seignanx 1 790 individus et les autres sites abritent 755 grues. Dans cette région, l'évolution des pratiques agricoles (augmentation des cultures légumières au détriment des superficies en maïs grain) et les obligations de la Politique

Agricole Commune (implantation d'un couvert hivernal 15 jours au plus tard après la récolte par exemple) font que la ressource alimentaire disponible pour les grues est en très fort recul depuis plusieurs années. La combinaison de cette évolution négative avec les facteurs météorologiques (sécheresse lors de la migration postnuptiale puis précipitations très importantes en décembre et janvier) et l'importance des stationnements hivernaux de grues dans le nord de l'Europe expliquent vraisemblablement la chute des effectifs en 2017/2018 en Aquitaine.



Autres régions

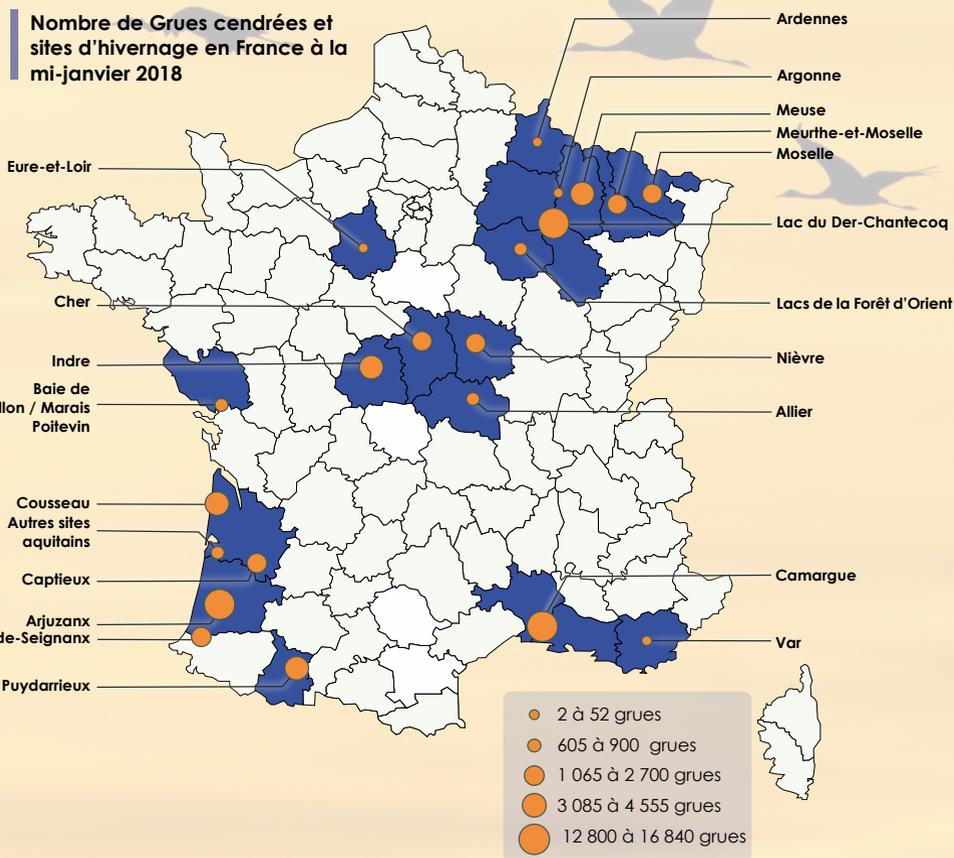
Les régions citées précédemment regroupent à elles seules 75% du contingent des grues hivernantes françaises (en baisse par rapport aux années précédentes). D'autres sites sont tout de même concernés comme la Camargue (13/30), qui bat un nouveau record avec **15 704 grues**, seul site en croissance cette année. Le Lac de Puydarrieux (65) accueille **3 360 individus**, le secteur de la Baie de l'Aiguillon/ Marais poitevin / Saint-Denis-du-Payré en Vendée, **605 grues**. Quelques rares départements moins habituels signalent 5 grues à la mi-janvier : l'Eure-et-Loir et le Var.

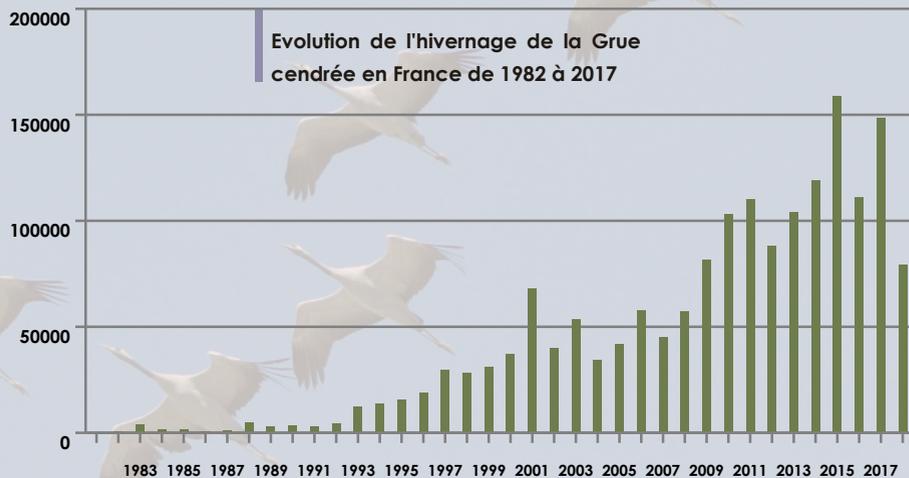




© Jean-Pierre Formet

Nombre de Grues cendrées et sites d'hivernage en France à la mi-janvier 2018





© Jean-Pierre Formet



MIGRATION PRÉNUPTIALE 2018

Le premier vol de 120 grues en direction du nord-est est noté le 12 janvier dans l'Aveyron. La date peut paraître précoce alors qu'au contraire, les autres années, les premiers étaient souvent notés plus tôt (fin décembre). Il faut signaler que la migration dans l'autre sens se poursuit et qu'il y a toujours une période où les grues se croisent, certaines allant vers le nord-est alors que les autres poursuivent toujours vers le sud-ouest. Les vols remontants vers le nord s'intensifient à partir du 24 janvier.

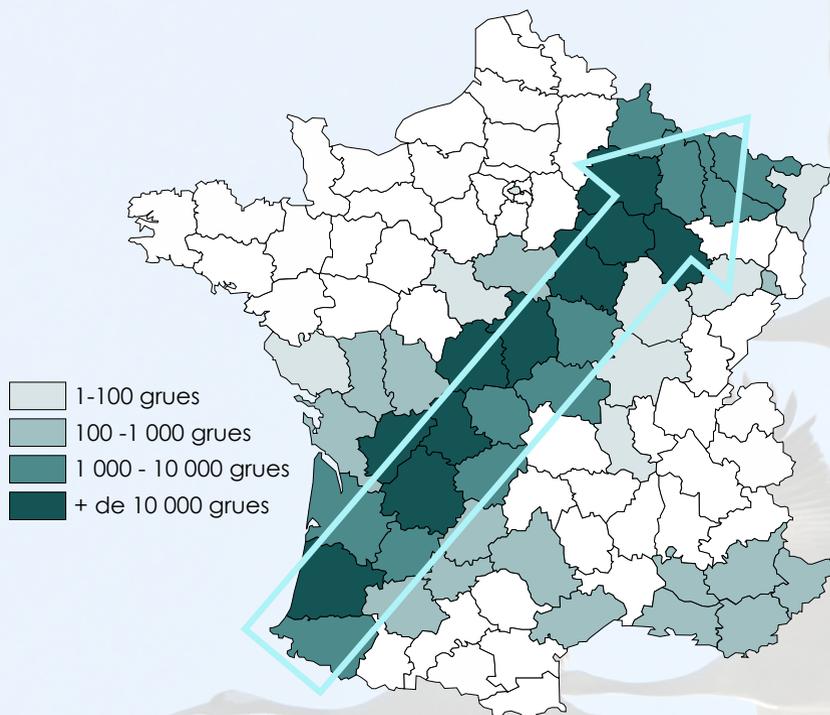
Les grues hivernantes d'Aquitaine et du centre de la France partent en migration

(du 9 au 19 février)

Même si cela peut paraître surprenant, les grues ayant passé l'hiver le plus au nord partent les premières. Les hivernantes de Champagne et de Lorraine quittent en partie et assez discrètement les sites en janvier et au début de février. A partir du 9 février, c'est au tour des hivernantes du centre de la France et de l'Aquitaine de prendre le départ. Une partie de ces grues s'arrête sur le lac du Der mais d'autres passent sans halte et vont directement en Allemagne. Le temps favorable permet aux grues de gagner de précieux jours pour se rendre plus rapidement sur les zones de stationnement avant dispersion sur les futurs sites de reproduction. Ainsi en quelques jours, les sites du centre et du sud-ouest se vident rapidement dans l'attente des grues espagnoles. A partir du 20 février le vent de nord-est souffle sur la France et ralentit momentanément la migration.



Nombre cumulé de Grues cendrées lors
des mouvements du 9 au 19 février 2018



Passage des grues d'Espagne (du 23 février au 14 mars)

Malgré le vent de nord-est persistant, les grues vont tout de même arriver en masse à partir du 23 et surtout du 24 février. Les arrivées sur le site d'Arjuzanx traduisent ces mouvements puisqu'entre 20 et 25 000 grues arrivent le 24. Le 25, 30 000 grues sont notées en Charente dans la journée ou bien encore 16 000 en Dordogne en 4 heures. Durant cette période, la quasi-totalité des grues ayant passé l'hiver en Espagne va franchir les Pyrénées et traverser l'ensemble de notre pays. Le 28 février des grues quittent le Der le matin et progressent avec difficulté tant le vent contraire est fort. Le pic de migration est atteint le 4 mars avec par exemple un record printanier pour le lac du Der avec au moins 89 300 individus au petit matin. Un important départ a lieu juste après le lever du soleil concernant au moins 70 000 grues ! La migration décline par la suite progressivement. Les derniers groupes conséquents sont notés le 14 mars bien que la migration se poursuive comme chaque année jusqu'en avril.

Bilan de la migration prénuptiale | 2018

Il est difficile d'évaluer le nombre de grues qui a été observé durant cette migration prénuptiale 2018, le nombre de grues franchissant les Pyrénées étant mal connu actuellement.



BILAN 2017-2018 : ESTIMATION DE LA POPULATION

Nous n'estimons plus la population utilisant la voie de migration ouest-européenne. Cette entité est à repreciser au regard des échanges notamment durant les migrations, entre les différents couloirs de migration en Europe ainsi que des diverses ramifications qui existent entre eux. Ainsi nous proposons d'indiquer sur ce graphique le nombre

maximum d'oiseaux ayant transité par notre pays lors des migrations en ajoutant ceux ayant passé l'hiver en Allemagne. En sachant que 201 630 grues ont passé l'hiver en Espagne, 12 670 au Portugal, 1 875 au Maroc, environ 30 000 en Allemagne et 79 380 en France, on obtient un minimum de 325 000 grues.

Nombre d'oiseaux ayant transité par la France lors des migrations depuis 1977



LE RÉSEAU GRUES FRANCE

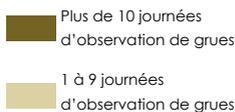
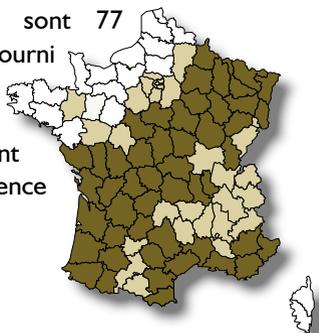


Animé par la Ligue pour la Protection des Oiseaux de Champagne-Ardenne, le Réseau Grues France regroupe tous les organismes et associations français s'intéressant aux Grues cendrées.

Son rôle est multiple :

- anticiper les mouvements migratoires,
- informer le public et les médias,
- suivre les effectifs,
- rechercher des oiseaux bagués,
- connaître les couloirs de migration,
- participer au groupe de travail européen sur les Grues cendrées (ECWG).

Les observations du réseau sur l'ensemble du territoire permettent de visualiser le couloir de migration principal des Grues cendrées sur la France. Il est représenté sur cette carte. Pour la saison 2017/2018, ce sont 77 départements qui ont fourni au minimum une observation de grues et parmi ceux-ci 49 totalisent plus de 10 jours de présence de l'espèce.



Nombre de journées d'observation de Grues cendrées par département lors de la saison de migration 2017 / 2018

Les participants

ALEPE, ANN, AOMSL, Association des Amis de la Réserve d'Arjuzanx, Berry Nature Environnement, CEEP, Charente Nature, CO Gard, CO Lorrain, CEN Lorraine, Eure-et-Loir Nature, GEOB, GEOC, GEOR, GODS, GONm, GOR, Indre Nature, Limousin Nature Environnement, Loir-et-Cher Nature, Loiret Nature Environnement, Lorraine Association Nature, LPO Aisne, LPO Alsace, LPO Anjou, LPO Aquitaine, LPO Aude, LPO Auvergne, LPO Champagne-Ardenne, LPO Charente-Maritime, LPO Cher, LPO Coordination Lorraine, LPO France, LPO Franche-Comté, LPO Haute-Savoie, LPO Loire, LPO Loire-Atlantique, LPO Nièvre, LPO PACA, LPO Sarthe, LPO Tarn, LPO Touraine, LPO Vendée, LPO Vienne, LPO Yonne, Mayenne Nature Environnement, Nature Midi-Pyrénées, Nature 18, OCL, Oiseaux-Nature, ONCFS délégation régionale nord-est, ONCFS / RNCFS du Lac du Der-Chantecoq, Parc ornithologique du Teich, Picardie Nature, PNR des Landes de Gascogne, ReNard, Réserve de Puydarrieux, Réserve Nationale d'Arjuzanx, Réserve Naturelle de la Forêt d'Orient, Réserve Naturelle de l'Étang de Cousseau, la Route des Grues, SEPOL, Société Nationale de Protection de la Nature (SNPN) / Réserve Naturelle Nationale de Camargue (RNN Camargue), Tour du Valat.



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
CHAMPAGNE-ARDENNE



© Jean-Pierre Formet



LPO Champagne-Ardenne
Der Nature - Ferme des Grands Parcs D13
51290 OUTINES
Tél. : 03 26 72 54 47 – Fax : 03 26 72 54 30
Email : champagne-ardenne@lpo.fr
Site web : <http://champagne-ardenne.lpo.fr>



La migration des grues en direct : http://champagne-ardenne.lpo.fr/grues/point_sur_la_migration

Conception et réalisation : LPO Champagne-Ardenne
Aurélien Deschâtres



Relecture et compléments : Patrick Dulau, Sébastien Merle
et Alain Salvi.

Photo de couverture : Jean-Pierre Formet

ISSN : 2106-9956
Dépôt légal : Septembre 2018


BirdLife
INTERNATIONAL
LA LPO FRANCE EST LE
REPRÉSENTANT OFFICIEL

Cette synthèse a été réalisée
grâce au soutien financier
de la Région Grand Est et de
l'EPTB Seine Grands Lacs.



Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE